



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> mars 2018  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale des Nations Unies**  
**Soixante-treizième session**  
Point 18 de la liste préliminaire\*  
**Les technologies de l'information et des  
communications au service du développement**

**Conseil économique et social**  
**Session de 2018**  
24 et 25 juillet 2018  
Point 18 b) de l'ordre du jour provisoire\*\*  
**Questions relatives à l'économie et à l'environnement :  
Science et technique au service du développement**

## **Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport a été élaboré conformément à la résolution 2006/46 du Conseil économique et social, dans laquelle le Secrétaire général était prié d'informer la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD) de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Le rapport présente les principales activités menées en 2017 par les parties prenantes en vue de la mise en œuvre des résultats du SMSI. Il a été établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en se fondant sur les renseignements communiqués par les organismes du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales et parties prenantes.

\* A/73/50.

\*\* E/2018/100.



## Introduction

1. Le présent rapport a été élaboré conformément à la résolution 2006/46 du Conseil économique et social. Il contient des renseignements communiqués par 33 organismes des Nations Unies et autres organisations internationales et parties prenantes, en réponse à une lettre du Secrétaire général de la CNUCED les invitant à présenter des contributions sur les tendances, les réalisations et les obstacles en matière de mise en œuvre des textes issus du SMSI<sup>1</sup>. Le rapport résume les principaux travaux et activités menés en 2017. Des informations complémentaires sur la mise en œuvre des textes issus du SMSI figurent dans le document E/CN.16/2018/CRP.2.

## I. Principales tendances

### A. Développement durable

2. Les années écoulées depuis la tenue du SMSI ont connu une évolution remarquable en ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les services connexes, ainsi leurs effets sur le développement économique et social. Un grand nombre de nouvelles possibilités et de nouveaux défis ayant des incidences sur la mise en œuvre des textes issus du SMSI se sont fait jour. Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 il est constaté que le développement des TIC et de la connectivité a le potentiel d'accélérer grandement le développement durable. Ce potentiel découle en partie de leur aptitude à améliorer les réponses à certains problèmes de développement, mais aussi de leur capacité à donner aux individus les moyens de répondre à leurs propres besoins prioritaires, ainsi que, toujours plus, de l'amélioration de la structure et de l'efficacité globales des économies nationales et des services publics.

3. Les changements rapides qui se sont produits et continuent de se produire ont toutefois des résultats complexes. Ces technologies perturbent, supplantent ou modifient un grand nombre des structures institutionnelles, des modèles d'activité et des schémas de comportement sociaux qui sous-tendaient le développement économique et social. Les inégalités dans l'accès aux TIC et leur utilisation peuvent aussi engendrer des inégalités au niveau de leurs effets. Les organisations internationales ont souligné que, pour en optimiser la contribution au développement et réduire les inégalités, il était important d'introduire des cadres relatifs aux politiques et à la réglementation favorables à l'investissement et à l'innovation, d'intégrer les TIC dans les stratégies de développement nationales et

---

<sup>1</sup> Association pour le progrès des communications (APC) ; Centre du commerce international CNUCED/OMC ; Chambre de commerce internationale ; CNUCED ; Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ; Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ; Commission économique pour l'Afrique (CEA) ; Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ; Commission économique pour l'Europe (CEE) Commission européenne ; Conseil de l'Europe ; Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU ; End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes ; Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; Groupe de la Banque mondiale ; Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Organisation météorologique mondiale (OMM) ; Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ; Organisation mondiale de la Santé (OMS) ; Organisation mondiale du commerce (OMC) ; Programme alimentaire mondial ; Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; Secrétariat du Forum sur la gouvernance d'Internet ; Internet Society ; Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet ; Union internationale des télécommunications (UIT) ; Union postale universelle. Voir <http://unctad.org/en/Pages/CSTD/WSIS-UNSG-Report.aspx> (consulté le 28 février 2018).

sectorielles et d'associer toutes les parties prenantes à l'élaboration de politiques et plans de mise en œuvre appropriés.

## **B. Progression constante mais inégale de la connectivité et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication**

4. L'accès aux TIC ne cesse de croître dans le monde entier, mais reste inégal, avec des niveaux plus élevés de connectivité et d'utilisation dans les pays développés, par rapport aux pays en développement<sup>2</sup>. Beaucoup reste à faire pour honorer l'engagement énoncé dans le Programme à l'horizon 2030, selon lequel nul ne doit être laissé pour compte en matière de connectivité et d'accès.

5. La téléphonie et la connectivité haut débit mobiles sont aujourd'hui bien plus largement disponibles que la connectivité fixe, notamment dans les pays en développement. Les abonnements de téléphonie mobile représentent plus de 90 % des abonnements téléphoniques, tandis que le nombre de lignes téléphoniques fixes est en diminution progressive. Il y a maintenant plus d'un abonnement de téléphonie mobile à haut débit pour deux personnes dans le monde, tendance facilitée par l'omniprésence accrue des « smartphones » qui peuvent utiliser les réseaux offrant une plus grande largeur de bande. D'après les estimations de l'UIT, moins de la moitié des habitants de la planète utilisent à présent Internet et un peu plus de la moitié des ménages ont accès à Internet à la maison.

6. Le taux de croissance de ces indicateurs est cependant progressif et insuffisant pour atteindre l'objectif de développement durable consistant à rendre Internet accessible à tous à un coût abordable dans les pays les moins avancés d'ici à 2020. Selon les estimations de l'UIT, en 2017 on dénombrait 97 abonnements haut débit pour 100 habitants dans les pays développés, contre 48 dans les pays en développement et 22 dans les pays les moins avancés. Les vitesses moyennes du haut débit sont en général plus faibles dans les pays en développement, tandis que le coût de l'utilisation des services et des dispositifs y est en général plus élevé en pourcentage du revenu moyen que dans les pays développés, ce qui freine la croissance des services en ligne et en réduit les effets potentiels sur le développement.

7. Des différences considérables en matière d'accès et d'utilisation existent aussi à l'intérieur des pays. Le fossé numérique entre les sexes, particulièrement marqué dans les pays les moins avancés, ne semble pas se résorber. Alors que la proportion de jeunes utilisant Internet dépasse 70 % dans le monde, l'adoption d'Internet est beaucoup plus faible parmi les personnes âgées. Les personnes vivant dans les zones rurales et les personnes handicapées continuent d'être désavantagées. Les faibles niveaux d'alphabétisation nuisent également aux niveaux d'adoption.

## **C. Poursuite des évolutions technologiques rapides**

8. De nouvelles technologies et de nouveaux services apparaissent constamment, ce qui ajoute à la gamme et à la diversité des applications et aux effets potentiels des TIC sur tous les aspects de l'économie, de la société et du développement. Une nouvelle vague d'innovation, qualifiée de « quatrième révolution industrielle » ou de « deuxième ère de la machine », englobe l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique et la robotique, les mégadonnées et les systèmes algorithmiques d'aide à la décision, la réalité virtuelle et la réalité augmentée, les technologies de la chaîne de blocs, les véhicules autonomes, l'Internet des objets et l'informatique quantique. Un intérêt particulier est porté au potentiel que possède la numérisation de faciliter l'avènement de villes intelligentes, où les TIC seraient largement utilisées pour améliorer le bien-être économique et social, en optimisant par exemple la gestion de la circulation et des déchets.

<sup>2</sup> Les données citées dans cette partie proviennent du rapport annuel de l'UIT pour 2017, *Mesurer la société de l'information de 2017*, vol. 1 (Genève).

9. Les données d'expérience accumulées depuis le SMSI montrent combien il est difficile de prévoir le rythme auquel des TIC seront adoptées, et donc de formuler des politiques appropriées pour en maximiser les avantages potentiels et en atténuer les risques éventuels. Les considérations d'égalité et d'inclusion seront importantes pour déterminer l'impact des technologies actuelles et nouvelles.

## **D. Économie numérique**

10. Selon le Rapport sur l'économie de l'information pour 2017 de la CNUCED sur le thème : numérisation, commerce et développement, la proportion de l'activité économique qui se déroule en ligne croît rapidement. Au niveau mondial, la production de biens et services liés aux TIC avoisine 6,5 % du produit intérieur brut mondial, alors que les exportations de services de TIC ont augmenté de 40 % entre 2010 et 2015. Selon les estimations de la CNUCED, les ventes en ligne dans le monde, la plupart consistant en transactions entre entreprises<sup>3</sup>, ont dépassé 25 billions de dollars au total en 2015.

11. Cette économie numérique en expansion constitue un écosystème complexe et évolutif, avec un noyau d'entreprises du secteur numérique fournissant des infrastructures, des logiciels et des services de gestion des données à des entreprises plateformes et à d'autres entreprises numériques et à un groupe plus large d'entreprises numérisées qui recourent largement aux TIC pour se procurer un avantage concurrentiel en améliorant leur productivité et en élargissant leur clientèle.

12. La croissance de l'économie numérique est porteuse de défis pour les gouvernements et les entreprises, en particulier dans les pays en développement. Nombre des pays les moins avancés sont mal préparés pour exploiter les possibilités qu'offre la numérisation. Investir dans l'état de préparation au commerce électronique est essentiel pour eux s'ils veulent relever le défi de l'intensification de la concurrence sur les marchés mondiaux et tirer parti du dynamisme des TIC pour favoriser la prospérité. Il leur faut améliorer les infrastructures ainsi que s'adapter à l'évolution des compétences requises dans une économie mondiale en mutation. Tous les pays doivent ajuster les compétences de leur main-d'œuvre et se préparer en outre à un marché du travail où les compétences des individus, des communautés et des pays nécessiteront d'être constamment actualisées et ajustées en réaction à de nouvelles évolutions de la technologie et des marchés.

## **E. Cybersécurité**

13. La cybersécurité est un thème à l'importance croissante dans les mesures de politique internationales relatives à l'économie numérique et à d'autres aspects de la société de l'information. Le nombre d'atteintes graves à la cybersécurité est en augmentation et certaines d'entre elles ont eu des effets considérables sur des particuliers et des services publics. Des failles critiques dans les logiciels et le matériel ont été identifiées et ont nécessité des interventions rapides des fournisseurs d'infrastructures et de services, appuyés par d'équipes nationales d'intervention en matière de cybersécurité

14. Des inquiétudes ont été exprimées au sujet des risques de sécurité liés à l'Internet des objets. Quelque 20 milliards d'appareils connectés à Internet seraient en service à l'heure actuelle et leur nombre devrait doubler dans les cinq ans<sup>4</sup>. Il n'existe pas de normes de sécurité convenues sur le plan international pour les nouveaux appareils et nombre de ceux déjà en service ne sont pas sûrs. Cette situation accroît la vulnérabilité tant des propriétaires d'appareils que des sociétés en général, ces appareils étant susceptibles d'être impliqués dans des attaques par déni de service distribué et d'autres cyberattaques à grande échelle.

---

<sup>3</sup> [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ier2017\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ier2017_en.pdf).

<sup>4</sup> <https://www.statista.com/statistics/471264/iot-number-of-connected-devices-worldwide/>.

15. L'attention internationale se focalise sur les efforts visant à sensibiliser les utilisateurs à la cybersécurité, à renforcer la sécurité des produits et des services et à promouvoir la coopération multipartite nécessaire pour répondre rapidement aux menaces actuelles et se préparer aux menaces futures.

## **F. Mesurer la société de l'information**

16. Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la société de l'information est difficile en raison de l'évolution rapide des possibilités offertes par la technologie, de la qualité de la connectivité, des capacités des appareils, de la gamme des services et de leurs répercussions variables sur les économies et les sociétés. Les indicateurs mesurant l'accès et l'utilisation nécessitent des mises à jour régulières pour tenir compte des progrès techniques, tels que les réseaux à haut débit, les « smartphones » et les plateformes en ligne.

17. La nécessité de disposer de données plus complètes, plus détaillées et ventilées sur les TIC et leurs incidences ira en s'accroissant avec la diffusion accrue des TIC disponibles actuellement et l'arrivée sur le marché de technologies numériques plus récentes. L'analyse de mégadonnées, qui repose sur les informations numériques, le stockage en nuage et la puissance d'analyse de l'informatique, offre de nouveaux moyens de comprendre les incidences des TIC, mais elle dépend de la qualité des données et soulève des questions complexes touchant la vie privée, la protection des données et la cybersécurité. L'utilité de données améliorées est limitée en outre par la capacité des gouvernements à y donner la suite appropriée, qui est tributaire des ressources humaines et financières.

## **II. Mise en œuvre et suivi au niveau régional**

### **A. Afrique**

18. Les technologies de l'information et de la communication sont moins répandues en Afrique, région moins connectée à Internet que d'autres. La CEA coordonne les activités régionales pour relever les défis que sont l'accès aux TIC et leur utilisation. Elle a défini comme domaines d'action prioritaires les politiques et stratégies concernant le haut débit, la tarification, l'accès universel, l'harmonisation des politiques et des réglementations et le haut débit pour l'intégration régionale. Elle a publié un rapport sur l'amélioration de l'accès au haut débit en Afrique<sup>5</sup> et un examen du cadre juridique et réglementaire des TIC dans certains pays<sup>6</sup>.

19. Le Centre d'information des réseaux africains et le Groupe des opérateurs de réseaux en Afrique ont organisé le Sommet africain d'Internet en mai et juin<sup>7</sup>. La Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique ont organisé le Forum africain sur la gouvernance d'Internet, qui s'est tenu en Égypte en novembre<sup>8</sup>.

### **B. Asie et Pacifique**

20. La CESAP coordonne les examens régionaux de la mise en œuvre des résultats du SMSI en Asie et dans le Pacifique, réalise des études analytiques et fournit un appui à l'élaboration de politiques par les gouvernements de la région. Elle a défini six défis prioritaires à relever en vue d'optimiser la valeur des TIC, notamment des évolutions récentes telles que l'intelligence artificielle. Il s'agit de réduire le fossé numérique croissant

<sup>5</sup> [https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/towards\\_improved\\_access\\_to\\_broadband\\_inafrica.pdf](https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/towards_improved_access_to_broadband_inafrica.pdf).

<sup>6</sup> [https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/review\\_of\\_the\\_legal\\_and\\_regulatory\\_framework.pdf](https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/review_of_the_legal_and_regulatory_framework.pdf).

<sup>7</sup> <https://internetsummitafrica.org/>.

<sup>8</sup> <http://afigf.org/>.

entre les pays de la région, de recenser les mécanismes de financement de la mise en place d'infrastructures, d'améliorer l'efficacité de la gestion du trafic Internet, de donner la priorité aux déterminants de la connectivité à haut débit, d'accroître l'utilisation des TIC dans l'administration publique et de faciliter l'autonomisation économique des femmes<sup>9</sup>.

21. Les États membres de la CESAP sont convenus d'un cadre de coopération régionale pour le projet d'autoroute de l'information de l'Asie et du Pacifique, initiative concernant le haut débit qui vise à améliorer la connectivité des pays en développement sans littoral de la région par le raccordement à des câbles sous-marins et le déploiement de points d'échange Internet. La première réunion du Comité directeur était axée sur les problèmes prioritaires pour la planification sous-régionale<sup>10</sup>.

### C. Asie occidentale

22. La CESAO favorise les efforts d'intégration régionale dans la région arabe et aborde les disparités régionales dans l'accès aux TIC et leur utilisation. Afin de faciliter l'examen des priorités régionales, elle a publié un rapport sur les Infrastructures numériques de nouvelle génération : défis et possibilités de développement dans la région arabe<sup>11</sup>.

23. En mai, la CESAO a lancé le Forum arabe de haut niveau sur le SMSI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, appelé à servir d'enceinte régionale pour le partage de données d'expériences et le développement des partenariats, dont la première réunion a adopté le Consensus de Beyrouth sur la transformation et l'économie numérique dans la région arabe<sup>12</sup>. Un groupe d'experts sur l'innovation et la technologie à l'appui de la réalisation des objectifs du Programme 2030 s'est réuni en décembre<sup>13</sup>. Une étude va être menée en vue de déterminer comment atteindre les cibles des objectifs de développement durable en mobilisant le potentiel des TIC et elle sera publiée en conjonction avec une étude sur l'emploi, l'industrie et la croissance économique.

24. En collaboration avec la Ligue des États arabes, la CESAO a mis au point et adopté la version révisée du document d'orientation pour la gouvernance d'Internet de la région arabe, qui guidera le développement futur du Forum arabe sur la gouvernance d'Internet. Elle a publié une étude sur la transformation numérique intelligente en matière de gouvernance et tenu une réunion d'experts sur l'utilisation des technologies nouvelles pour améliorer la transparence et la responsabilisation.

### D. Europe

25. La CEE contribue au développement du commerce électronique par l'intermédiaire du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques, du développement des échanges de données informatisés, des systèmes de transport intelligents et du partage de l'information sur les questions environnementales. Elle a élaboré de nouvelles recommandations en 2017, après l'adoption de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC, et a appuyé l'adoption du guichet unique et le développement du commerce électronique dans l'Union économique eurasiennne.

26. Le Conseil de l'Europe a adopté des recommandations sur des questions comme le vote électronique et les mégadonnées pour la culture, l'alphabétisation et la démocratie, ainsi que des directives sur les données personnelles dans l'environnement des mégadonnées. Les menaces liées à la cybersécurité et à l'exploitation sexuelle des enfants restent des priorités pour le Conseil. Une campagne a été menée auprès de la jeunesse en

<sup>9</sup> <http://www.unescap.org/our-work/ict-disaster-risk-reduction>.

<sup>10</sup> <http://www.unescap.org/our-work/ict-disaster-risk-reduction/asia-pacific-information-superhighway/about>.

<sup>11</sup> <https://www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/events/files/next-generation-digital-infrastructure-arab-region-technical-en.pdf>.

<sup>12</sup> <https://www.unescwa.org/events/arab-forum-information-society-sustainable-development>.

<sup>13</sup> <https://www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/events/files/sdg-innovation-technology-arab-region-agenda-en.pdf>.

vue de faire reculer les discours de haine et de promouvoir la participation des jeunes et leur vie citoyenne<sup>14</sup>. La Cour européenne des droits de l'homme a rendu des arrêts relatifs à des problèmes posés par Internet concernant la liberté d'expression et le respect de la vie privée et familiale.

## **E. Amérique latine et Caraïbes**

27. La CEPALC met en œuvre les textes issus du SMSI dans le cadre de la Stratégie numérique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, dont la version actuelle a été approuvée en 2015. Un programme numérique révisé pour 2020 a été établi pour examen à la sixième Conférence ministérielle sur la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui aura lieu en 2018. Ses priorités sont : l'infrastructure ; l'économie numérique ; la cybergouvernance ; la culture, l'inclusion et les compétences ; la gouvernance et les technologies d'urgence<sup>15</sup>. Les travaux se sont poursuivis en vue de la mise en place d'un marché unique numérique en Amérique latine<sup>16</sup>.

28. La CEPALC soutient les observatoires régionaux sur la société de l'information (Observatoire pour la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes)<sup>17</sup> et le haut débit (Observatoire régional du haut débit)<sup>18</sup> afin d'améliorer la compréhension des questions relatives à l'accès aux TIC, à leur utilisation et à leur impact. La CEPALC a organisé des forums régionaux sur les TIC et l'éducation, l'inclusion dans l'économie numérique et l'alignement de la mise en œuvre des résultats du SMSI sur les objectifs de développement durable, et elle intensifie ses travaux sur les mégadonnées aux fins de la mesure de l'économie numérique.

## **III. Mise en œuvre et suivi au niveau international**

### **A. Groupe des Nations Unies sur la société de l'information**

29. Créé en 2006 par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information est un mécanisme interinstitutions chargé de coordonner la mise en œuvre des textes issus du SMSI dans le système des Nations Unies<sup>19</sup>. Il se réunit chaque année à l'occasion du Forum de suivi du SMSI.

### **B. Assemblée générale et Conseil économique et social**

30. En juillet, le Conseil économique et social a adopté la résolution 2017/21 sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du SMSI<sup>20</sup>.

31. En décembre, l'Assemblée générale a adopté la résolution 72/200 sur les technologies de l'information et des communications au service du développement<sup>21</sup>.

<sup>14</sup> <https://www.nohatespeechmovement.org/>.

<sup>15</sup> <https://www.cepal.org/en/pressreleases/paises-america-latina-caribe-iniciaron-proceso-discusion-la-nueva-agenda-digital>.

<sup>16</sup> <http://scioteca.caf.com/bitstream/handle/123456789/980/DigitalMarketStrategy-7dic.pdf>.

<sup>17</sup> <https://www.cepal.org/cgi-bin/getprod.asp?xml=/socinfo/noticias/paginas/8/44988/P44988.xml&xsl=/socinfo/tpl-i/p18f-st.xsl&base=/socinfo/tpl-i/top-bottom.xsl>.

<sup>18</sup> <https://www.cepal.org/es/observatorio-regional-de-banda-ancha>.

<sup>19</sup> <http://www.ungis.org/Home.aspx>.

<sup>20</sup> [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=E/RES/2017/21&referer=/english/&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/RES/2017/21&referer=/english/&Lang=F).

<sup>21</sup> <https://undocs.org/fr/A/RES/72/200>.

### C. Commission de la science et de la technique au service du développement

32. À sa vingtième session, tenue en mai, la Commission a organisé deux tables rondes de haut niveau, l'une sur l'élimination de la pauvreté par la promotion du développement durable et l'élargissement des possibilités, et l'autre sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du SMSI. Elle a examiné des thèmes prioritaires sur l'innovation à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable et le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation s'agissant de garantir la sécurité alimentaire<sup>22</sup>. Tout au long de l'année, un groupe de travail de la Commission s'est intéressé à la question du renforcement de la coopération<sup>23</sup>. Des détails sur ce groupe de travail figurent plus bas, dans la section F.2.

### D. Facilitation et coordination de la mise en œuvre entre les parties prenantes

33. Le Forum annuel de suivi du SMSI, qui s'est tenu à Genève en juin et avait pour thème « Les sociétés de l'information et du savoir au service des objectifs de développement durable », a rassemblé plus de 2 500 participants<sup>24</sup>. Son programme, fruit de consultations ouvertes, comprenait plus de 200 ateliers et sessions d'information et de collaboration, ainsi que des réunions de coordination sur les grandes orientations du SMSI. Une session de haut niveau a traité de 14 thèmes concernant différents aspects de la mise en œuvre du SMSI, avec un accent particulier sur la participation des différentes parties prenantes<sup>25</sup>. Des prix ont été remis pour récompenser l'excellence dans la mise en œuvre de projets et d'initiatives dans chaque grande orientation<sup>26</sup>.

34. La Commission « Le large bande au service du développement durable », établie par l'UIT et l'UNESCO, rassemble différents partenaires du secteur public et du secteur privé dans le but de promouvoir les politiques relatives au déploiement du haut débit. Au cours de l'année, des groupes de travail multipartites se sont penchés sur les tableaux de bord numériques, la cybersanté, le fossé numérique entre les sexes, l'éducation et les technologies spatiales<sup>27</sup>. La Commission a adressé au Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable une lettre ouverte dans laquelle elle plaidait en faveur d'un recours accru au haut débit en vue de la réalisation des objectifs de développement durable<sup>28</sup>.

35. Une session extraordinaire consacrée à l'inclusion numérique a été organisée à la session de 2017 du Forum économique mondial, avec l'UIT et la Commission « Le large bande au service du développement durable ». L'intelligence artificielle et la quatrième révolution industrielle tenaient une place de choix dans l'ordre du jour du Forum et dans son initiative sur le façonnage de l'économie numérique et de la société du futur<sup>29</sup>.

### E. Société civile, entreprises et partenariats multipartites

36. Des activités allant dans le sens des objectifs du SMSI sont menées par de nombreuses parties prenantes, parmi lesquelles des entreprises, des organisations de la société civile, des universités et des instituts techniques, et dans le cadre de partenariats multipartites. L'UIT administre la plateforme de l'inventaire du SMSI, qui fournit des informations sur plus de 8 000 activités liées aux TIC et au développement menées par

<sup>22</sup> <http://unctad.org/en/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=1272>.

<sup>23</sup> <http://unctad.org/en/Pages/CSTD/WGEC-2016-to-2018.aspx>.

<sup>24</sup> <https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2017/> ; <https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2017/#outcomes>.

<sup>25</sup> [https://www.itu.int/en/itu-wsis/Documents/wf17/WSISForum2017\\_HighLevelTrackOutcomesStatements.pdf](https://www.itu.int/en/itu-wsis/Documents/wf17/WSISForum2017_HighLevelTrackOutcomesStatements.pdf).

<sup>26</sup> <https://www.itu.int/net4/wsis/prizes/2017/>.

<sup>27</sup> <http://www.broadbandcommission.org/workinggroups/Pages/spacetechnology.aspx>.

<sup>28</sup> <http://broadbandcommission.org/events/Documents/BBCom-HLPFOpenLetter2017-F.pdf>.

<sup>29</sup> <https://www.weforum.org/events/world-economic-forum-annual-meeting-2017> ; <https://www.weforum.org/system-initiatives/shaping-the-future-of-digital-economy-and-society>.



différentes parties prenantes, touchant 300 000 parties prenantes inscrites<sup>30</sup>. En 2017, l'UIT a publié le rapport *WSIS Stocktaking: Success Stories 2017*, et la plateforme comprend maintenant une application sur les TIC au service d'un monde durable (ICT4SDG) fondée sur une matrice mettant en évidence les liens entre les grandes orientations du SMSI et les objectifs de développement durable, élaborée par les facilitateurs chargés des grandes orientations<sup>31</sup>.

37. La Commission de l'économie numérique de la Chambre de commerce internationale a publié une déclaration d'orientation générale sur les TIC, les politiques et le développement économique durable<sup>32</sup>. La Commission collabore avec des entreprises à la mise en œuvre des textes du SMSI dans le cadre de son initiative « Action des entreprises à l'appui de la société de l'information », par exemple en participant au Forum de suivi du SMSI et au Forum sur la gouvernance d'Internet<sup>33</sup>.

38. La Global System for Mobile Communications Association représente les entreprises de téléphonie mobile. Plus de 100 000 personnes se sont rendues au *Mobile World Congress* en février<sup>34</sup>. La rétrospective annuelle de l'Association, *The Mobile Economy*, donne des chiffres sur la connectivité mobile et l'utilisation de la technologie mobile ; en 2017, elle a été complétée par sept rapports régionaux<sup>35</sup>. Des publications ont été consacrées aux approches de la réglementation à l'ère du numérique et à la cybersanté.

39. Les organisations de la société civile jouent un rôle prépondérant dans le Forum de suivi du SMSI, le Forum sur la gouvernance d'Internet et d'autres réunions sur la société de l'information. L'APC se concentre sur les questions relatives au développement, aux droits et à la gouvernance, y compris la problématique hommes-femmes s'agissant d'Internet<sup>36</sup>. La Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) s'intéresse particulièrement à l'accès à l'information, y compris l'initiation à l'information et le contenu local.

40. L'Internet Society offre un cadre de discussion à la communauté technique et professionnelle d'Internet et aux autres acteurs concernés par le développement et la gestion d'un Internet ouvert. Elle a établi en 2017 un rapport intitulé *Chemins vers notre avenir numérique*, qui recense les facteurs de changement qui toucheront Internet, en s'appuyant sur des recherches de grande ampleur, et qui contient des recommandations quant au rôle futur d'Internet dans la société<sup>37</sup>. Elle a aussi publié des rapports sur le développement des infrastructures et le renforcement des capacités à l'appui du SMSI, Internet et l'éducation, les réseaux communautaires, ainsi que le blocage de contenu et les coupures d'Internet<sup>38</sup>. Elle a dispensé une formation technique à plus de 1 850 experts dans des pays en développement.

## F. Facilitation des grandes orientations et aperçu des activités mises en œuvre par des organismes des Nations Unies

### 1. Mise en œuvre des grandes orientations

41. Le SMSI a, en 2005, défini 11 grandes orientations pour la mise en œuvre des textes issus du SMSI. La réunion annuelle des facilitateurs chargés des grandes orientations s'est

<sup>30</sup> <http://www.itu.int/net4/wsis/stocktakingp/en> ; <http://www.itu.int/pub/S-POL-WSIS.REP-2017>.

<sup>31</sup> [https://www.itu.int/pub/S-POL-WSIS.SUCC\\_STORIES-2017](https://www.itu.int/pub/S-POL-WSIS.SUCC_STORIES-2017) (consulté le 23 février 2018).

<sup>32</sup> <https://cdn.iccwbo.org/content/uploads/sites/3/2017/06/icc-ict-policy-and-sustainable-economic-development-2017.pdf>.

<sup>33</sup> <https://iccwbo.org/global-issues-trends/digital-growth/internet-governance/business-action-to-support-the-information-society-basis/>.

<sup>34</sup> <https://www.mobileworldcongress.com/>.

<sup>35</sup> <https://www.gsma.com/mobileeconomy/>.

<sup>36</sup> <https://www.apc.org/>.

<sup>37</sup> <https://future.internetsociety.org/wp-content/uploads/2017/12/2017-Internet-Society-Global-Internet-Report-Chemins-Ver-Notre-Avenir-Digital-FullFr-v1e.pdf>.

<sup>38</sup> <https://www.internetsociety.org/wp-content/uploads/2017/11/ISOC-PolicyBrief-Shutdowns-20171109-FR.pdf>.

tenue pendant le Forum de suivi du SMSI en juin 2017<sup>39</sup>. Un aperçu de la mise en œuvre des grandes orientations en vue d'éliminer la pauvreté et de promouvoir la prospérité dans un monde en mutation a été publié lors du Forum<sup>40</sup>.

a) *Rôle des autorités de gouvernance publique et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC au service du développement (C1)*

42. La contribution des TIC au développement occupe une grande place dans le programme de travail des institutions spécialisées des Nations Unies, des organisations multilatérales, des institutions financières internationales et d'autres parties prenantes. La nécessaire coopération entre les diverses parties prenantes est un trait saillant de la mise en œuvre des textes issus du SMSI.

43. Les liens entre les objectifs de développement durable et les textes issus du SMSI sont au cœur des travaux des organismes intergouvernementaux et des autres parties prenantes depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les facilitateurs chargés des grandes orientations ont établi une matrice mettant en évidence ces liens<sup>41</sup>.

44. En 2017, la Banque mondiale a travaillé avec des gouvernements et des partenaires du secteur privé à la création du partenariat pour le développement numérique, plateforme pour le financement de l'innovation numérique et du développement à l'appui de la concrétisation des conclusions du *Rapport sur le développement dans le monde 2016 : Les dividendes du numérique*<sup>42</sup>.

45. L'UIT a tenu la Conférence mondiale de développement des télécommunications (conférence quadriennale) en Argentine en octobre, sur le thème « Les TIC au service des objectifs de développement durable ». Elle a défini son programme de travail sur le développement des télécommunications jusqu'en 2022<sup>43</sup>. La conférence et exposition annuelle ITU Telecom World s'est tenue en République de Corée en septembre<sup>44</sup>.

b) *Infrastructures de l'information et de la communication (C2)*

46. Les entreprises privées jouent le rôle de premier plan dans le financement, le développement et le déploiement des infrastructures des TIC, répondant aux changements rapides qui surviennent dans la technologie, les services et les marchés. La Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales financent aussi des projets d'infrastructure dans les régions en développement.

47. L'UIT collabore avec les gouvernements en vue de favoriser le déploiement d'infrastructures ; c'est ainsi, notamment, qu'elle apporte son appui à l'élaboration de stratégies nationales relatives aux TIC, à l'harmonisation des politiques et des règlements et à l'adoption de normes internationales dans des domaines tels que l'utilisation du spectre radioélectrique. Parmi les activités menées figurent l'initiative « Le mobile au service du développement », qui vise à étendre les avantages de la technologie mobile dans les secteurs du développement, et l'initiative pour un modèle intelligent de développement durable, qui fait le lien entre développement des télécommunications en milieu rural et gestion des catastrophes et des risques.

48. Les zones géographiques où il s'est révélé difficile d'assurer un accès adéquat aux TIC font l'objet d'une attention accrue. L'Internet Society a publié un rapport qui contient des recommandations relatives aux petits États insulaires en développement, adressées aux gouvernements et aux organismes internationaux (*Ensuring Sustainable Connectivity in Small Island Developing States*)<sup>45</sup>. La Commission « Le large bande au service du

<sup>39</sup> <https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2017/Agenda/Session/355#documents>.

<sup>40</sup> <https://www.itu.int/en/itu-wsis/Documents/wf17/WSISActionLinesSupportingImplementationOfSDGs-WSISForum2017.pdf>.

<sup>41</sup> [https://www.itu.int/en/itu-wsis/Documents/wf17/WSISForum2017\\_WSIS-SDGsMatrix.pdf](https://www.itu.int/en/itu-wsis/Documents/wf17/WSISForum2017_WSIS-SDGsMatrix.pdf).

<sup>42</sup> <http://www.worldbank.org/en/programs/digital-development-partnership>.

<sup>43</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Pages/About.aspx>.

<sup>44</sup> <http://news.itu.int/5-things-to-watch-at-itu-telecom-world/>.

<sup>45</sup> <https://www.internetsociety.org/resources/doc/2017/sidsreport/>.

développement durable » a créé un groupe de travail chargé d'étudier les besoins des pays vulnérables<sup>46</sup>. Les réseaux locaux ont fait l'objet d'un regain d'intérêt, qui s'est par exemple traduit par la proposition de principes directeurs dans le document d'orientation générale de l'Internet Society intitulé *Approches de gestion du spectre de fréquences pour les réseaux communautaires*<sup>47</sup>. En outre, certaines grandes entreprises technologiques mondiales se penchent sur des moyens innovants d'améliorer la connectivité des zones reculées<sup>48</sup>, certains d'entre eux soulevant de nouveaux défis en matière de réglementation.

c) *Accès à l'information et au savoir (C3)*

49. L'UNESCO joue le rôle de chef de file dans l'action de la communauté internationale en faveur de la construction de sociétés du savoir aptes à contribuer aux droits de l'homme, à la paix et au développement durable. Pour célébrer la Journée internationale de l'accès universel à l'information, en septembre, le Programme international pour le développement de la communication a organisé une série de conférences données par des personnalités influentes au niveau mondial, chez les jeunes ou dans certaines communautés, sur le thème « Dynamiser le développement durable à travers l'accès à l'information »<sup>49</sup>.

50. Plusieurs organismes internationaux s'attaquent au fossé numérique entre les sexes. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a publié des recommandations d'action visant à combler le fossé entre les sexes s'agissant de l'accès à Internet et au haut débit et de leur utilisation, parmi lesquelles l'amélioration de la compréhension des obstacles qui entravent l'accès à ces technologies et la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les stratégies et les budgets<sup>50</sup>. Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a publié un rapport sur les moyens de combler le fossé numérique entre les sexes dans l'optique des droits fondamentaux<sup>51</sup>.

51. Dans sa nouvelle stratégie sur le handicap, le Conseil de l'Europe souligne combien il est important d'améliorer l'accessibilité d'Internet<sup>52</sup>. Le Conseil a en outre lancé une étude sur les possibilités offertes aux enfants handicapés et les risques que ceux-ci courent dans l'environnement numérique et il a publié une édition révisée du *Manuel de maîtrise de l'Internet*, qui donne des conseils aux utilisateurs de toutes les tranches d'âge qui cherchent à faire le tri dans les ressources offertes par le numérique<sup>53</sup>.

52. Le rapport du Fonds des Nations Unies pour l'enfance intitulé *La situation des enfants dans le monde 2017* traite des possibilités offertes aux enfants et des risques que ceux-ci courent dans le monde numérique. Il présente une analyse de l'impact des fossés numériques sur les enfants, ainsi que des recommandations résumées sous le thème « Exploiter le positif, limiter le négatif », en vue de relever les défis recensés et de placer les enfants au cœur de la politique numérique<sup>54</sup>.

53. Les points d'accès public jouent un grand rôle dans l'accès à l'information et aux services. L'IFLA et l'Université de Washington ont publié la première édition du rapport sur le développement et l'accès à l'information<sup>55</sup>. L'UIT a publié un rapport sur les services financiers numériques<sup>56</sup> et a créé, en collaboration avec la Fondation Bill et Melinda Gates,

<sup>46</sup> <http://broadbandcommission.org/workinggroups/Pages/vulnerablecountries.aspx>.

<sup>47</sup> <https://www.internetsociety.org/fr/resources/policybriefs/spectrum>.

<sup>48</sup> Voir, par exemple, le projet Loon, [https://x.company/intl/fr\\_fr/loon/](https://x.company/intl/fr_fr/loon/).

<sup>49</sup> <https://fr.unesco.org/events/debats-du-pidc-2017-dynamiser-developpement-durable-travers-acces-information>.

<sup>50</sup> <http://broadbandcommission.org/Documents/publications/WorkingGroupDigitalGenderDivide-report2017.pdf>.

<sup>51</sup> [http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session35/Documents/A\\_HRC\\_35\\_9\\_AEV.docx](http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session35/Documents/A_HRC_35_9_AEV.docx).

<sup>52</sup> <https://www.coe.int/fr/web/disability/strategy-2017-2023>.

<sup>53</sup> [https://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/internetliteracy/hbk\\_FR.asp?](https://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/internetliteracy/hbk_FR.asp?).

<sup>54</sup> [https://www.unicef.org/french/publications/files/SOWC\\_2017\\_FR.pdf](https://www.unicef.org/french/publications/files/SOWC_2017_FR.pdf).

<sup>55</sup> <https://da2i.ifla.org/sites/da2i.ifla.org/files/uploads/docs/da2i-2017-full-report.pdf>.

<sup>56</sup> [https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Documents/201703/ITU\\_FGDFS\\_Executive-summary.pdf](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Documents/201703/ITU_FGDFS_Executive-summary.pdf).

le Colloque sur l'initiative mondiale en faveur de l'inclusion financière, qui constituera un espace de dialogue entre les organismes de surveillance des communications et leurs homologues des services financiers<sup>57</sup>.

d) *Renforcement des capacités (C4)*

54. Les pays en développement ne pourront pas tirer avantage de l'innovation technologique, d'un point de vue social et économique, si l'éducation et le renforcement des capacités sont négligés. Des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes ont consacré de nombreux ateliers et programmes de formation à différents aspects de la mise en œuvre des documents issus du SMSI. Ces activités de renforcement des capacités visaient les responsables de l'élaboration des politiques, les professionnels des TIC et les utilisateurs de ces technologies<sup>58</sup>. Par exemple, les formations en ligne de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime destinées aux fonctionnaires des États Membres, y compris ceux des forces de l'ordre, permettent de renforcer la prise en compte des droits de l'homme et de la problématique hommes-femmes. L'ONUDI a élaboré du matériel didactique relatif à la gestion fondée sur le savoir dans le cadre du réseau mondial de production propre et économe en ressources qu'elle dirige avec le PNUE.

55. L'UIT a restructuré ses centres d'excellence, qui servent de points de contact pour le développement professionnel, la recherche et le partage des connaissances, sous l'égide de l'Académie de l'UIT<sup>59</sup>. Elle a établi la version définitive d'un nouveau programme de formation à la gestion du spectre et travaille à l'élaboration de programmes sur les changements climatiques et l'Internet des objets. L'Internet Society et d'autres organisations s'occupant d'Internet ont accueilli des activités de formation et des ateliers dans des pays en développement, en insistant sur différents aspects techniques d'Internet.

56. La disparité entre les sexes dans les sciences et la technologie inquiète toujours plus la communauté internationale. L'UIT et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes travaillent avec des entreprises et des organisations de la société civile, dans le cadre du partenariat EQUALS, à la promotion de l'égalité des sexes s'agissant de l'accès, des compétences et des rôles de direction à l'ère numérique<sup>60</sup>.

e) *Renforcement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC (C5)*

57. La cybersécurité est un aspect de plus en plus important du développement de la société de l'information. L'UIT a publié la deuxième édition du rapport sur l'Indice de cybersécurité dans le monde, qui mesure les engagements pris par les États Membres sur les plans juridique, technique et organisationnel et s'agissant de renforcer les capacités et la coopération. Ce rapport donne des exemples d'améliorations mais met aussi en évidence de grandes lacunes dans la sensibilisation à la cybersécurité et l'engagement en la matière, soulignant la nécessité d'améliorer la coopération entre les régions et les parties prenantes<sup>61</sup>.

58. Le Programme mondial de cybersécurité, dirigé par l'UIT, sert de cadre à la coordination concernant les besoins juridiques, techniques, organisationnels et éducatifs<sup>62</sup>. Des équipes nationales d'intervention en cas d'atteinte à la sécurité informatique ont été établies dans de nombreux pays. En partenariat avec d'autres organisations, l'UIT prépare une boîte à outils pour la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies nationales de cybersécurité<sup>63</sup>. La Banque mondiale et l'UIT ont collaboré avec d'autres parties prenantes à l'élaboration de modèles de maturité en matière de cybersécurité pour

<sup>57</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/figisymposium/Pages/default.aspx>.

<sup>58</sup> Voir <http://unctad.org/en/Pages/CSTD/WSIS-UNSG-Report.aspx>.

<sup>59</sup> <https://academy.itu.int/index.php?lang=en>.

<sup>60</sup> <https://www.equals.org/about-us>.

<sup>61</sup> [https://www.itu.int/dms\\_pub/itu-d/opb/str/D-STR-GCI.01-2017-PDF-E.pdf](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/str/D-STR-GCI.01-2017-PDF-E.pdf).

<sup>62</sup> <https://www.itu.int/en/action/cybersecurity/Pages/gca.aspx>.

<sup>63</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/National-Strategies.aspx>.

les pays en développement<sup>64</sup>. L'UIT met aussi actuellement en œuvre un projet de renforcement de la cybersécurité dans les pays les moins avancés<sup>65</sup>.

59. La Online Trust Alliance a publié un livre blanc sur la responsabilité partagée des parties prenantes (*Securing the Internet of Things: A Collaborative and Shared Responsibility*) et une version révisée du Cadre de confiance pour la protection de la vie privée et la sécurité sur l'Internet des objets<sup>66</sup>. L'Union africaine et l'Internet Society ont élaboré les *Lignes directrices sur la sécurité de l'infrastructure Internet pour l'Afrique*, qui soulignent l'importance de la coopération entre les parties prenantes<sup>67</sup>.

60. L'UIT coordonne l'initiative pour la protection de l'enfance en ligne<sup>68</sup>. L'organisation We Protect Global Alliance a organisé le Congrès sur la dignité de l'enfant dans le monde numérique, qui a traité de questions liées à la maltraitance des enfants<sup>69</sup>.

f) *Environnement propice (C6)*

61. L'UIT aide ses États membres et les entreprises à définir des cadres stratégiques et réglementaires pour les télécommunications qui soient favorables à la concurrence. Dans son premier rapport sur les perspectives d'évolution de la réglementation des TIC dans le monde, elle a souligné les progrès accomplis vers une approche de la réglementation plus ouverte et davantage inscrite dans une logique de collaboration dans les pays concernés aux fins de la concrétisation de l'économie numérique, mais elle a aussi noté une consolidation et une concentration croissantes des marchés dans les TIC<sup>70</sup>.

62. Organisé en juillet par l'UIT, le Colloque mondial des régulateurs a traité des besoins découlant de la transformation numérique et des possibilités qu'elle offre, par exemple l'accès à un coût abordable, les indicateurs TIC et la collaboration aux fins de la régulation. Dans son cadre s'est tenu un dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique, dont les participants ont insisté sur l'importance de la cybersécurité<sup>71</sup>.

63. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a publié un rapport sur la situation du haut débit en 2017, axé sur le rôle du haut débit en tant que catalyseur du développement durable, qui évalue les progrès accomplis concernant l'accès à cette technologie et le caractère abordable de son coût dans 160 économies. Elle a recommandé aux gouvernements de revoir les cadres réglementaires et de définir des plans nationaux pour le haut débit, d'encourager l'investissement dans les infrastructures et de définir des critères pour suivre l'évolution dans les télécommunications et les TIC<sup>72</sup>.

64. Les nouvelles technologies en lien avec le transport, dont le développement de véhicules autonomes, et avec les environnements urbains font l'objet d'une attention accrue. L'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » (U4SSC), qui facilite la collaboration entre les Nations Unies et les organismes internationaux, a publié le rapport *U4SSC Deliverables: Enhancing Innovation and Participation in Smart Sustainable Cities*, qui présente des études de cas<sup>73</sup>. La septième Semaine de l'Internet des objets, en juin, a fait la démonstration d'un large éventail de nouvelles avancées dans ce domaine, et s'est conclue par l'adoption d'une déclaration sur l'utilisation de l'Internet des objets aux

<sup>64</sup> <https://www.sbs.ox.ac.uk/cybersecurity-capacity/content/cybersecurity-capacity-maturity-model-nations-cmm-0>.

<sup>65</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/CYBLDC.aspx>.

<sup>66</sup> [https://otalliance.org/system/files/files/initiative/documents/iot\\_sharedrolesv1.pdf](https://otalliance.org/system/files/files/initiative/documents/iot_sharedrolesv1.pdf) ;  
[https://otalliance.org/system/files/files/initiative/documents/iot\\_trust\\_framework6-22.pdf](https://otalliance.org/system/files/files/initiative/documents/iot_trust_framework6-22.pdf).

<sup>67</sup> [https://cdn.prod.internetsociety.org/wp-content/uploads/2017/11/AfricanInternetInfrastructureSecurityGuidelines\\_FR.pdf](https://cdn.prod.internetsociety.org/wp-content/uploads/2017/11/AfricanInternetInfrastructureSecurityGuidelines_FR.pdf).

<sup>68</sup> <https://www.itu.int/en/cop/Pages/default.aspx>.

<sup>69</sup> <http://www.weprotect.org/child-dignity-in-the-digital-world-congress-2017>.

<sup>70</sup> [https://www.itu.int/dms\\_pub/itu-d/opb/pref/D-PREF-BB.REG\\_OUT01-2017-SUM-PDF-E.pdf](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/pref/D-PREF-BB.REG_OUT01-2017-SUM-PDF-E.pdf).

<sup>71</sup> <https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/GSR/Pages/GSR2017/default.aspx>.

<sup>72</sup> <http://news.itu.int/broadband-sustainable-development/>.

<sup>73</sup> <https://www.uncclern.org/sites/default/files/inventory/enhancing.pdf>.

fins de la réalisation des objectifs de développement durable<sup>74</sup>. L'UIT et la CEE ont organisé un colloque sur la voiture branchée de demain<sup>75</sup>.

65. L'intelligence artificielle devrait aussi avoir un énorme impact sur le développement durable. L'UIT et la Fondation X Prize ont organisé en juin le Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social, au cours duquel les participants ont étudié les applications potentielles de l'intelligence artificielle pour faire face aux défis mondiaux, tels que la pauvreté, la faim, la santé, l'éducation et l'environnement<sup>76</sup>. La Banque mondiale a publié un rapport dans lequel elle analyse les implications de l'automatisation pour le secteur manufacturier dans les pays en développement (*Trouble in the Making? The Future of Manufacturing-Led Development*)<sup>77</sup>.

g) *Applications des TIC (C7)*

Administration en ligne

66. Le DAES a continué de promouvoir les initiatives d'administration en ligne qui contribuent au développement durable en s'appuyant sur les conclusions de la dernière étude des Nations Unies relative à l'administration en ligne<sup>78</sup>, qui préconise d'améliorer la sécurité et la qualité des services administratifs proposés en ligne, la recherche comparative dans l'administration en ligne et la communication entre pouvoirs publics et citoyens. Un groupe d'experts a défini les paramètres de l'étude 2018 sur l'administration en ligne, qui portera sur l'administration en ligne aux fins de durabilité et de résilience<sup>79</sup>. Le DAES exécute en outre un projet visant à aider les pays les moins avancés à élaborer des politiques relatives à l'administration en ligne fondées sur des données factuelles pour la fourniture de services publics et l'obligation de rendre compte en la matière.

67. Le forum des Nations Unies sur la fonction publique, qui s'est tenu en juin, a traité de différentes questions relatives à l'innovation dans la fonction publique, telles que les incidences potentiellement perturbatrices de certaines TIC, comme l'intelligence artificielle, les mégadonnées et l'Internet des objets, en vue de redéfinir les modèles d'activité des services publics<sup>80</sup>.

Activité économique et commerciale en ligne

68. Dans l'édition 2017 de son indice du commerce électronique B2C (entreprise à particulier), la CNUCED classe les pays en fonction de leur état de préparation au commerce électronique<sup>81</sup>. Le *Rapport sur l'économie de l'information 2017 : Numérisation, commerce et développement* aborde les problèmes mis en évidence par l'indice, en particulier le désavantage relatif de certains pays en développement dans une économie numérique en mutation rapide<sup>82</sup>. La CNUCED a créé le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique en vue d'offrir un espace de dialogue sur les politiques et les pratiques pertinentes<sup>83</sup>, et elle a lancé une série d'évaluations rapides de l'état de préparation au commerce électronique pour les pays les moins avancés<sup>84</sup>.

<sup>74</sup> <http://iot-week.eu/internet-of-things-declaration-to-achieve-the-sustainable-development-goals/>.

<sup>75</sup> <https://www.itu.int/en/fnc/2017/Pages/default.aspx>.

<sup>76</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-T/AI/Pages/201706-default.aspx>.

<sup>77</sup> <http://www.worldbank.org/en/topic/competitiveness/publication/trouble-in-the-making-the-future-of-manufacturing-led-development>.

<sup>78</sup> <http://publicadministration.un.org/egovkb/en-us/Reports/UN-E-Government-Survey-2016>.

<sup>79</sup> <https://publicadministration.un.org/en/Research/UN-e-Government-Surveys/UNEGOV2018-Call-for-Contributions>.

<sup>80</sup> <https://publicadministration.un.org/en/unps2017>.

<sup>81</sup> [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/tn\\_unctad\\_ict4d09\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/tn_unctad_ict4d09_en.pdf).

<sup>82</sup> [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ier2017\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ier2017_en.pdf).

<sup>83</sup> <http://unctad.org/fr/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=1437>.

<sup>84</sup> <http://unctad.org/en/Pages/Publications/E-Trade-Readiness-Assessment.aspx>.

69. Dans son rapport *Perspectives de l'économie numérique de l'OCDE 2017*, l'OCDE appelle les gouvernements à investir dans les compétences, à encourager une utilisation accrue des technologies avancées et à ne pas se laisser distancer par le progrès technologique lorsqu'ils définissent leurs politiques<sup>85</sup>. À l'occasion de la Semaine du commerce électronique 2017, qui a attiré plus de 1 000 participants venus de 99 pays, la CNUCED a lancé la plateforme eTrade for all<sup>86</sup>.

70. L'OMC, le Forum économique mondial et la plateforme électronique pour le commerce mondial ont lancé une initiative commune, « *Enabling E-commerce* », qui vise les petites entreprises<sup>87</sup>. Le Centre du commerce international CNUCED/OMC promeut le commerce électronique pour les petites et moyennes entreprises (PME) par l'intermédiaire de sa plateforme *SME Trade Academy*. Il a publié une enquête sur la compétitivité des microentreprises et petites et moyennes entreprises (*New Pathways to E-commerce*)<sup>88</sup>.

71. Dans le cadre de l'examen global 2017 de l'aide pour le commerce de l'OMC, l'OCDE et l'OMC ont publié le rapport *Panorama de l'aide pour le commerce 2017*, qui contient des contributions de nombreux organismes internationaux sur la connectivité des échanges aux fins de l'inclusion et du développement durable<sup>89</sup>. Ce rapport a mis en évidence l'existence d'un fossé entre les gouvernements s'agissant de la politique relative au commerce électronique, ainsi qu'un recul apparent de la part des TIC dans l'aide globale apportée au commerce. Les discussions se poursuivent quant aux dispositions à prendre s'agissant du commerce électronique au sein de l'OMC.

72. Le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques, dirigé par la CEE, formule des recommandations relatives à la facilitation du commerce et à des normes concernant les activités commerciales électroniques, qui portent tant sur les procédures des entreprises que sur celles des pouvoirs publics<sup>90</sup>. Le Guide pratique relatif à la facilitation du commerce (en ligne) aide les gouvernements et les entreprises à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC<sup>91</sup>. On y trouve des recommandations sur les technologies de la chaîne de blocs et les transactions électroniques transfrontières.

73. L'Union postale universelle a organisé une série de manifestations régionales sur les services postaux et le commerce électronique et va publier en 2018 un rapport sur l'économie numérique et les activités postales. Pratiquement tous les services postaux nationaux offrent aujourd'hui des services postaux numériques, avec une forte croissance des services axés sur le commerce électronique.

#### Cyberapprentissage

74. En partenariat avec Intel, l'UNESCO a lancé la Plateforme mondiale pour l'incorporation des TIC dans les politiques d'éducation, qui vise à faciliter le débat public sur le cyberapprentissage afin d'améliorer la qualité de l'éducation, de favoriser l'inclusion et de promouvoir l'égalité des sexes<sup>92</sup>. En outre, l'UNESCO s'emploie à réviser son référentiel de compétences TIC pour les enseignants en vue d'aider les éducateurs à faire une place aux médias sociaux et à d'autres nouvelles ressources dans les pratiques éducatives, en portant une attention particulière aux personnes handicapées<sup>93</sup>.

<sup>85</sup> [http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/science-and-technology/oced-digital-economy-outlook-2017\\_9789264276284-en#.WkNcN1V1-Uk#page6](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/science-and-technology/oced-digital-economy-outlook-2017_9789264276284-en#.WkNcN1V1-Uk#page6).

<sup>86</sup> [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/dtlstict2017d7\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/dtlstict2017d7_en.pdf) ; <https://etradeforall.org/fr/>.

<sup>87</sup> [https://www.wto.org/french/news\\_f/news17\\_f/ecom\\_11dec17\\_f.htm](https://www.wto.org/french/news_f/news17_f/ecom_11dec17_f.htm).

<sup>88</sup> [http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/New%20Pathways%20to%20E-commerce\\_Low%20res\(2\).pdf](http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/New%20Pathways%20to%20E-commerce_Low%20res(2).pdf).

<sup>89</sup> [https://www.keepeek.com//Digital-Asset-Management/oced/development/panorama-de-l-aide-pour-le-commerce-2017\\_aid\\_glance-2017-fr#page1](https://www.keepeek.com//Digital-Asset-Management/oced/development/panorama-de-l-aide-pour-le-commerce-2017_aid_glance-2017-fr#page1).

<sup>90</sup> <https://www.unece.org/cefact/>.

<sup>91</sup> <http://tfig.unece.org/FR/>.

<sup>92</sup> <https://ictedupolicy.org/>.

<sup>93</sup> <http://www.unesco.org/new/en/communication-and-information/access-to-knowledge/unesco-ict-competency-framework-for-teachers/>.

75. En septembre, l'UNESCO a organisé le deuxième Congrès mondial des ressources éducatives libres. Les participants au Congrès ont adopté le Plan d'action et la Déclaration ministérielle de Ljubljana, dans lesquels sont formulées des recommandations en faveur de la préservation des ressources sous licence libre pour une éducation de qualité tout au long de la vie<sup>94</sup>. Un pôle dédié aux ressources éducatives libres a également été établi<sup>95</sup>.

76. Le Groupe de travail sur l'éducation de la Commission « Le large band au service du développement durable » a publié un rapport sur les compétences numériques dans la vie et l'emploi pour aider les États Membres à définir des compétences et à se doter de stratégies à l'appui du développement de l'éducation<sup>96</sup>. L'Internet Society a publié une note de synthèse sur l'accès à Internet et éducation<sup>97</sup>, à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques, et a procédé à un examen approfondi des obstacles et des possibilités dont l'accès à l'Internet est porteur en Afrique dans le domaine de l'éducation<sup>98</sup>.

#### Cybersanté

77. L'OMS s'efforce de promouvoir la cybersanté dans le cadre du système des Nations Unies et collabore avec d'autres organismes au titre du Projet de collaboration sur les données sanitaires en vue de consolider les systèmes d'information sanitaire<sup>99</sup>. L'OMS souligne la nécessité d'inscrire la cybersanté dans un cadre solide, notamment sur les plans de l'infrastructure, des normes, des législations et des ressources humaines, pour tirer parti du potentiel que recèlent les TIC aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à la santé. Plus de 120 pays sont aujourd'hui dotés de stratégies relatives aux TIC dans le domaine de la santé, et les technologies mobiles et sans fil sont toujours plus utilisées pour la promotion sanitaire, les soins cliniques et les secours d'urgence.

78. L'UIT et l'OMS collaborent dans le cadre d'une initiative visant à améliorer les services de santé par la diffusion d'informations sur les réseaux mobiles<sup>100</sup>. En coopération avec l'Institute of Electrical and Electronic Engineers elles ont organisé « Hack for Health », premier hackathon du SMSI, lors du Forum de suivi du SMSI tenu en juin.

79. Le Programme alimentaire mondial dirige au niveau mondial le Réseau des télécommunications d'urgence des organisations internationales, qui a facilité les communications lors des opérations menées en 2017 pour faire face à des catastrophes naturelles ou humanitaires en Afrique, dans les États arabes et dans les Caraïbes<sup>101</sup>.

#### Cybertravail

80. Le débat relatif aux incidences potentielles des nouvelles technologies, notamment de l'intelligence artificielle et de la robotique, sur la nature et le volume du travail humain s'est poursuivi en 2017. L'OIT a créé la Commission mondiale sur l'avenir du travail, qui fera rapport en 2019<sup>102</sup>.

81. Dans une étude consacrée aux effets du progrès technologique sur le marché de l'emploi et la répartition du revenu, le DAES a souligné que les gouvernements et les organismes internationaux devaient élaborer des politiques innovantes<sup>103</sup>. La CNUCED a quant à elle étudié les répercussions de la robotique sur l'emploi dans son Rapport sur le commerce et le développement<sup>104</sup>.

<sup>94</sup> <http://www.oercongress.org/>.

<sup>95</sup> <https://www.oercommons.org/hubs/UNESCO>.

<sup>96</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0025/002590/259013e.pdf>.

<sup>97</sup> <https://www.internetsociety.org/fr/resources/doc/2017/internet-access-and-education/>.

<sup>98</sup> [https://www.internetsociety.org/wp-content/uploads/2017/08/InternetEducationAfrica\\_report\\_FINAL.pdf](https://www.internetsociety.org/wp-content/uploads/2017/08/InternetEducationAfrica_report_FINAL.pdf).

<sup>99</sup> <https://www.healthdatacollaborative.org/>.

<sup>100</sup> [https://www.itu.int/en/ITU-D/ICT-Applications/eHEALTH/Be\\_healthy/Pages/Be\\_Healthy.aspx](https://www.itu.int/en/ITU-D/ICT-Applications/eHEALTH/Be_healthy/Pages/Be_Healthy.aspx).

<sup>101</sup> <https://www.etcluster.org/about-etc/etc-leadership>.

<sup>102</sup> [http://www.ilo.org/global/topics/future-of-work/WCMS\\_569528/lang-en/index.htm](http://www.ilo.org/global/topics/future-of-work/WCMS_569528/lang-en/index.htm).

<sup>103</sup> [https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/2017\\_Aug\\_Frontier-Issues-1.pdf](https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/2017_Aug_Frontier-Issues-1.pdf).

<sup>104</sup> [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/trdr2017\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/trdr2017_en.pdf).



82. L'UIT et l'OIT ont lancé une campagne sur les compétences numériques pour l'emploi décent des jeunes qui vise, d'ici à 2030, à doter 5 millions de jeunes de compétences numériques grâce auxquelles ils pourront trouver un emploi<sup>105</sup>. La Banque mondiale et la Fondation Rockefeller ont lancé une initiative pour la création d'emplois dans le numérique en Afrique, qui a aussi vocation à promouvoir l'emploi des jeunes dans ce secteur<sup>106</sup>.

#### Cyberécologie

83. La CEE s'emploie à promouvoir le partage d'informations sur les questions environnementales dans le cadre de la Convention d'Aarhus<sup>107</sup> et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants<sup>108</sup>, ainsi qu'en appuyant le Système de partage d'informations sur l'environnement de l'Agence européenne pour l'environnement<sup>109</sup>.

84. L'UIT, l'Université des Nations Unies et l'Association internationale pour la gestion des déchets solides ont formé le Partenariat mondial pour les statistiques relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques<sup>110</sup>. Le premier rapport sur le suivi de ces déchets révèle que leur volume dépassera les 50 millions de tonnes par an d'ici à 2020, ce causera de lourds dommages environnementaux et une perte de matières premières<sup>111</sup>.

85. Le Système d'information de l'OMM, qui constitue une grande avancée en ce qui concerne le partage d'informations relatives au climat, au milieu marin et à d'autres variables environnementales, continue d'être perfectionné pour tirer pleinement parti des nouvelles TIC. Un groupe d'action mis sur pied par l'UIT, l'OMM et la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO s'efforce de renforcer les capacités des réseaux de câbles de télécommunication pour la diffusion d'avis d'alerte en cas de tremblement de terre ou de tsunami et de la collecte de données sur la relation entre océans et changement climatique<sup>112</sup>.

#### Cyberagriculture

86. La FAO coordonne l'action en faveur de la cyberagriculture au sein du système des Nations Unies. Elle dirige la communauté e-Agriculture, qui facilite l'échange en ligne de connaissances sur l'agriculture et le développement rural<sup>113</sup>.

87. En 2017, la FAO s'est concentrée sur l'élaboration de cadres réglementaires et de plans nationaux susceptibles d'accroître l'accès des populations rurales aux moyens de communication et aux ressources numériques. Elle a signé un accord de collaboration avec l'UIT pour faciliter la définition de politiques de cyberagriculture et favoriser l'innovation en prenant pour point de départ leur cadre stratégique conjoint pour la cyberagriculture<sup>114</sup>. Toujours en coopération avec l'UIT, la FAO a publié une compilation d'études de cas sur la cyberagriculture en action<sup>115</sup>. La FAO, l'UIT et l'Institute of Electrical and Electronic Engineers organisent un hackathon contre la faim qui aura lieu en 2018 lors du Forum de suivi du SMSI<sup>116</sup>.

<sup>105</sup> <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/?p=23539>.

<sup>106</sup> <https://www.rockefellerfoundation.org/our-work/initiatives/digital-jobs-africa/>.

<sup>107</sup> <http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/documents/cep43f.pdf>.

<sup>108</sup> [https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/prtr/Protocol%20texts/PRTR\\_Protocol\\_f.pdf](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/prtr/Protocol%20texts/PRTR_Protocol_f.pdf).

<sup>109</sup> <https://www.eea.europa.eu/fr/about-us/who/what/systeme-de-partage-dinformations-sur>.

<sup>110</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-D/Climate-Change/Pages/ewaste/globalewastestatisticspartnership.aspx>.

<sup>111</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-D/Climate-Change/Documents/GEM%202017/Global-E-waste%20Monitor%202017%20-%20Executive%20Summary.pdf>.

<sup>112</sup> <https://www.itu.int/fr/ITU-T/climatechange/task-force-sc/Pages/default.aspx>.

<sup>113</sup> <http://www.e-agriculture.org/fr/e-agriculture>.

<sup>114</sup> <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1038216/icode/> ; <http://www.fao.org/3/a-i5564e.pdf>.

<sup>115</sup> <http://www.fao.org/3/a-i6972e.pdf>.

<sup>116</sup> <http://www.e-agriculture.org/news/wsis-hack-against-hunger-submissions-are-open>.

88. La Banque mondiale a publié une version entièrement actualisée du recueil d'informations électronique sur les TIC dans l'agriculture, axé sur les besoins des petits exploitants agricoles<sup>117</sup>.

#### Cyberscience

89. Les participants au deuxième Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable, tenu en mai, ont invité les gouvernements à promouvoir la participation des citoyens à la collecte, à l'analyse et au partage des données, et ont prié l'ONU de mettre au point des systèmes d'information intégrés en faveur des objectifs de développement durable qui se fondent sur les systèmes d'information géographique et les technologies géospatiales<sup>118</sup>.

90. Soucieuse d'aider les pays à élaborer des cadres nationaux pour l'innovation numérique, l'UIT a publié un manuel consacré au renforcement des écosystèmes axé sur les TIC (*Bridging the Digital Innovation Divide*)<sup>119</sup>.

91. L'UNESCO s'efforce de promouvoir le libre accès aux recherches et aux publications savantes dans les pays en développement. La FAO, l'OMPI, l'OMS et le PNUE ont uni leurs efforts dans le cadre du programme « Research4Life », qui offre aux pays en développement un accès préférentiel à des revues à comité de lecture sur la recherche scientifique, la santé, l'agriculture et l'environnement<sup>120</sup>. Le Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation de l'OMPI permet à plus de 900 institutions enregistrées d'avoir accès à près de 28 000 revues<sup>121</sup>.

#### h) *Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux (C8)*

92. L'UNESCO intègre la mise en œuvre des textes issus du SMSI dans ses travaux sur la diversité culturelle et linguistique, la protection et la promotion du patrimoine numérique et l'aide aux industries créatives. Elle a publié un rapport mondial intitulé *Repenser les politiques culturelles : la créativité au cœur du développement 2018*, dans lequel elle examine la place des technologies et contenus numériques et interactifs dans les industries culturelles et créatives, et formule des recommandations à cet égard<sup>122</sup>. Elle a en outre adopté de nouvelles directives pour l'interprétation et l'application de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles à l'ère du numérique.

93. La protection et la promotion du patrimoine, y compris la numérisation des ouvrages existants et la préservation du patrimoine numérique, demeurent une des préoccupations de l'UNESCO. Elle collabore avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche afin de surveiller et d'évaluer, au moyen de satellites, les dégâts subis par les monuments historiques en temps de conflit, en particulier en République arabe syrienne<sup>123</sup>.

#### i) *Médias (C9)*

94. Le débat s'est intensifié sur la question de l'évolution du paysage médiatique due à la prolifération des médias sociaux, aux changements survenus dans le monde publicitaire et dans les modèles économiques des médias, de la prolifération de nouvelles sources d'information qui ne tiennent pas compte des normes journalistiques traditionnelles, et de l'impact des nouveaux médias, y compris les médias sociaux, sur les élections et la prise de décisions. En outre, la diffusion en ligne d'informations qualifiées de fallacieuses et trompeuses suscite des inquiétudes croissantes.

<sup>117</sup> <http://documents.worldbank.org/curated/en/522141499680975973/pdf/117319-PUB-Date-6-27-2017-PUBLIC.pdf>.

<sup>118</sup> [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=E/HLPF/2017/4&Lang=F,%20par.%2041](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/HLPF/2017/4&Lang=F,%20par.%2041).

<sup>119</sup> [https://www.itu.int/en/ITU-D/Innovation/Documents/Publications/Policy\\_Toolkit-Innovation\\_D012A0000D13301PDFE.pdf](https://www.itu.int/en/ITU-D/Innovation/Documents/Publications/Policy_Toolkit-Innovation_D012A0000D13301PDFE.pdf).

<sup>120</sup> <http://www.research4life.org/>.

<sup>121</sup> <http://www.wipo.int/ardi/fr/index.html>.

<sup>122</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0026/002606/260601f.pdf>.

<sup>123</sup> [http://unosat.web.cern.ch/unosat/unitar/downloads/chs/FINAL\\_Syria\\_WHS.pdf](http://unosat.web.cern.ch/unosat/unitar/downloads/chs/FINAL_Syria_WHS.pdf).

95. L'UNESCO a publié une nouvelle édition du rapport *Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias*, dans lequel sont exprimées des inquiétudes concernant le pluralisme et les restrictions à la liberté de la presse<sup>124</sup>. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité (A/RES/72/175), et l'UNESCO a organisé une consultation multipartite sur le renforcement de la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies en la matière<sup>125</sup>.

96. En mai 2017, 139 manifestations d'ampleur nationale ont été organisées dans le monde pour célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse. Une conférence internationale tenue à cette occasion a débouché sur l'adoption de la Déclaration de Jakarta sur le rôle des médias dans l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives<sup>126</sup>.

97. Le Programme international de l'UNESCO pour le développement de la communication soutient des projets nationaux de développement des médias, des programmes de travail axés sur la capacité des médias à suivre l'évolution des changements climatiques et à en rendre compte, ainsi que des travaux consacrés à l'élaboration d'indicateurs de l'universalité de l'Internet<sup>127</sup>.

j) *Dimensions éthiques de la société de l'information (C10)*

98. Le Conseil des droits de l'homme a adopté une résolution sur le droit à la vie privée à l'ère du numérique<sup>128</sup>. En outre, le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a établi un rapport sur les aspects de l'accès au numérique intéressant les droits de l'homme<sup>129</sup>.

99. L'UNESCO a forgé le concept d'universalité de l'Internet pour servir de cadre au développement futur d'Internet en se fondant sur les principes fondamentaux que sont les droits, l'ouverture, l'accessibilité à tous et la participation d'acteurs multiples. Avec l'appui de l'APC, elle a organisé une consultation en vue de l'élaboration d'indicateurs de l'universalité de l'Internet permettant de mesurer les progrès accomplis et de définir les mesures appropriées à prendre à l'échelon des différents pays. Ces indicateurs seront rendus publics en 2018<sup>130</sup>.

100. L'UNESCO a publié le rapport « Les jeunes et l'extrémisme violent sur les médias sociaux : cartographie de la recherche »<sup>131</sup>, ainsi que les résultats d'une enquête consacrée à l'intimité de la vie privée dans l'initiation aux médias et à l'information, et au point de vue des jeunes sur la question<sup>132</sup>.

101. Le Forum sur la gouvernance d'Internet est une plateforme propice au débat sur les questions relatives aux droits numériques, notamment sur l'intimité de la vie privée, la protection des données et la liberté d'expression. Lors du Forum de 2017, les participants à une séance sur les droits numériques, organisée par des acteurs nationaux et régionaux de la gouvernance d'Internet, ont souligné l'équivalence des droits en ligne et hors ligne ainsi que l'importance de l'accès à Internet en tant que précondition à l'exercice des droits en ligne.

102. La Banque mondiale a publié le rapport « Principes généraux sur l'identification pour un développement durable : vers l'ère numérique », qui traite de l'intérêt de l'identité numérique pour le développement et de ses incidences sur l'intimité de la vie privée<sup>133</sup>.

<sup>124</sup> <https://fr.unesco.org/world-media-trends-2017>.

<sup>125</sup> [https://en.unesco.org/sites/default/files/report\\_-\\_multi-stakeholder\\_consultation.pdf](https://en.unesco.org/sites/default/files/report_-_multi-stakeholder_consultation.pdf).

<sup>126</sup> [https://fr.unesco.org/sites/default/files/wpfd2017\\_declaration\\_de\\_jakarta\\_fr.pdf](https://fr.unesco.org/sites/default/files/wpfd2017_declaration_de_jakarta_fr.pdf).

<sup>127</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0025/002585/258528f.pdf>.

<sup>128</sup> A/HRC/RES/34/7.

<sup>129</sup> A/HRC/35/22.

<sup>130</sup> <https://fr.unesco.org/internetuniversality/indicators>.

<sup>131</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0026/002605/260532f.pdf>.

<sup>132</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0025/002589/258993e.pdf>.

<sup>133</sup> <http://documents.worldbank.org/curated/en/374891492421315888/pdf/112614-REVISED-French-ID4D-IdentificationPrinciples.pdf>.

k) *Coopération internationale et régionale (C11)*

103. Les participants au Forum politique de haut niveau des Nations Unies, tenu en juillet, ont souligné l'intérêt que présentaient les TIC pour le développement. Dans leur déclaration ils ont insisté sur les changements aux effets simultanément transformatifs et perturbateurs dont étaient porteurs l'innovation, les nouvelles technologies et le savoir-faire, ainsi que sur leur utilité aux fins du développement<sup>134</sup>.

104. Les participants au deuxième Forum sur la science, la technologie et l'innovation, tenu en mai, ont demandé que la bande passante mise à disposition soit augmentée pour remédier à la « sous-connexion », qui nuisait au développement, et que des modèles commerciaux adaptés aux besoins des pays les moins avancés soient mis au point dans le domaine des nouvelles technologies<sup>135</sup>.

105. Les dirigeants de 29 organismes des Nations Unies ont contribué à l'établissement d'un rapport traitant du potentiel dont est porteuse une société interconnectée (*Fast-forward progress: Leveraging tech[nology] to achieve the global goals*)<sup>136</sup>.

106. Forte de l'expérience tirée de sa fourniture dans le passé d'une assistance financière et technique en matière d'infrastructures et de TIC aux fins du développement, l'Union européenne a lancé l'initiative « Digital4Development » visant à promouvoir la connectivité à haut débit, l'aptitude à se servir des outils numériques, l'entrepreneuriat dans le domaine du numérique et l'utilisation des TIC au service du développement durable<sup>137</sup>.

## 2. Application des thèmes

a) *Mécanismes de financement*

107. Les investisseurs privés sont la principale source de financement dans le secteur des TIC. Dans son « Rapport sur l'investissement dans le monde 2017 : L'investissement et l'économie numérique », la CNUCED examine les investissements des entreprises multinationales dans le développement numérique et propose d'élaborer un cadre directif de l'investissement dans l'économie numérique<sup>138</sup>. Les partenariats public-privé sont venus compléter de manière appréciable les différentes initiatives d'investissement en faveur des infrastructures et des services dans les pays en développement.

108. Les institutions financières internationales et les donateurs contribuent eux aussi au financement de l'infrastructure. Entre 2006 et 2015, 5,9 milliards de dollars ont été octroyés à des conditions favorables pour financer la desserte numérique et 7,9 milliards de dollars ont été apportés aux conditions du marché, selon les données communiquées à l'OCDE. La majeure partie des fonds provenaient de l'Union européenne, du Japon, de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Groupe de la Banque mondiale. La combinaison de l'aide publique au développement et de l'investissement étranger direct est particulièrement importante pour les pays en proie à des difficultés d'ordre économique et géographique. Ainsi, la Banque mondiale soutient le Programme de connectivité de la région du Pacifique, qui finance l'installation de câbles sous-marins grâce auxquels les petits États insulaires en développement de cette région peuvent être desservis<sup>139</sup>.

<sup>134</sup> E/HLS/2017/1.

<sup>135</sup> <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=13&nr=1986&menu=2993> ; [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=E/HLPF/2017/4&referer=/english/&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/HLPF/2017/4&referer=/english/&Lang=F).

<sup>136</sup> [https://www.itu.int/en/sustainable-world/Documents/Fast-forward\\_progress\\_report\\_414709%20FINAL.pdf](https://www.itu.int/en/sustainable-world/Documents/Fast-forward_progress_report_414709%20FINAL.pdf).

<sup>137</sup> <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/blog/digital4development-new-approach-eus-development-tool-kit>.

<sup>138</sup> [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2017\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2017_en.pdf).

<sup>139</sup> <http://www.banquemondiales.org/fr/news/feature/2013/05/17/information-communication-revolution-in-the-pacific>.

b) *Gouvernance d'Internet*

## Renforcement de la coopération

109. L'Agenda de Tunis pour la société de l'information invite à renforcer la coopération afin de permettre aux gouvernements de s'acquitter, sur un pied d'égalité, de leurs rôles et responsabilités pour ce qui est des questions de politiques publiques internationales concernant l'Internet<sup>140</sup>.

110. En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a prié le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement de créer, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, un groupe de travail chargé d'élaborer des recommandations sur les moyens à mettre en œuvre pour continuer de renforcer la coopération suivant les modalités prévues dans l'Agenda de Tunis, avec la pleine participation de toutes les parties prenantes concernées. Le groupe de travail a tenu cinq réunions entre septembre 2016 et janvier 2018. Dans son rapport, le Président du groupe de travail a indiqué que parfois certaines questions semblaient faire l'objet d'un consensus, mais que des divergences d'opinion considérables subsistaient sur plusieurs autres questions, notamment sur ce que devraient être la nature, l'objet et la portée de l'action à mener pour renforcer la coopération. En raison de la complexité et du caractère politiquement sensible du sujet, les membres du groupe de travail ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur un ensemble de recommandations. Leur rapport<sup>141</sup> sera soumis à la Commission pour examen à sa vingt et unième session.

## Forum sur la gouvernance d'Internet

111. Le douzième Forum annuel sur la gouvernance d'Internet s'est tenu à Genève, en décembre, sur le thème « Façonne ton avenir numérique ! ». Plus de 2 000 personnes venues de 142 pays ont participé sur place au Forum, dans le cadre duquel se sont déroulés quelque 200 ateliers et autres séances, et 1 500 autres personnes y ont participé en ligne, dont beaucoup depuis un des 32 centres à distance établis pour l'occasion<sup>142</sup>. Près d'une centaine de gouvernements étaient représentés et plus d'une vingtaine d'organisations intergouvernementales ont pris part à un « circuit de la Genève numérique ».

112. Les séances plénières ont porté sur les liens entre l'action menée au niveau local et ses effets à l'échelle mondiale, l'Internet et le développement durable, l'avenir de la gouvernance mondiale numérique, les répercussions de la numérisation sur la politique, la confiance publique et la démocratie, la prise en compte de la problématique hommes-femmes et la coopération mondiale en faveur de la cybersécurité. Une séance spéciale a été consacrée à l'exploitation des données aux fins de l'établissement de plans d'action pour le développement durable<sup>143</sup>. Le pays hôte (la Suisse), le Groupe consultatif multipartite et le secrétariat du Forum ont rédigé plusieurs « messages de Genève » résumant la teneur des séances principales et les ont diffusés en ligne pour faciliter le débat<sup>144</sup>.

113. Le Groupe consultatif multipartite et le secrétariat ont continué de mettre en œuvre des initiatives pour améliorer le fonctionnement du Forum. Le nombre d'activités menées entre les sessions a continué de croître, comme l'attestent la poursuite des travaux sur la voie à suivre pour connecter le ou les prochains milliards de personnes et la tenue en 2017 de forums sur les meilleures pratiques en matière de cybersécurité, d'égalité des sexes et d'accès, et de contenus locaux. Le Groupe consultatif a constitué des groupes de travail sur les nouveaux formats des sessions, l'amélioration du Forum et l'élaboration d'un programme de travail stratégique pluriannuel.

114. Le nombre d'initiatives nationales et régionales du Forum sur la gouvernance d'Internet ainsi que de ses initiatives destinées aux jeunes a rapidement augmenté pour atteindre 97 en 2017. Les liens entre ces activités se sont en outre resserrés. L'édition 2017

<sup>140</sup> <http://www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/6rev1-fr.html>.

<sup>141</sup> E/CN.16/2018/CRP.3.

<sup>142</sup> <https://www.intgovforum.org/multilingual/content/igf-2017-attendance-programme-statistics>.

<sup>143</sup> <https://www.intgovforum.org/multilingual/content/igf-2017-geneva-messages>.

<sup>144</sup> <https://www.intgovforum.org/multilingual/content/igf-2017-geneva-messages>.

du rapport de l'APC (*Global Information Society Watch*) présente des études de cas sur les initiatives nationales et régionales du Forum<sup>145</sup>.

c) *Mesure de la contribution des TIC au développement*

115. Le Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement repose sur la collaboration de 14 organismes des Nations Unies et autres entités s'intéressant à la collecte et à l'analyse de données relatives à la mise en œuvre des textes issus du SMSI et aux TIC au service du développement. Le Partenariat a présenté au Forum politique de haut niveau des Nations Unies, tenu en juillet, un rapport thématique consacré aux effets transversaux des TIC sur les objectifs de développement durable<sup>146</sup>. Le Partenariat a en outre constitué un groupe de travail sur les TIC au service du développement chargé d'élaborer une liste thématique d'indicateurs relatifs aux TIC en vue de faciliter le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

116. L'UIT gère la base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, qui regroupe plus de 180 indicateurs de plus de 200 économies. Dans une publication relative aux TIC elle a compilé les données les plus récentes et porté une attention particulière à l'accès des jeunes aux TIC et à l'utilisation qu'ils en font<sup>147</sup>. Un récapitulatif des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de croissance, d'inclusivité, de durabilité et d'innovation adoptés dans le Programme Connect 2020 de l'UIT figure dans le rapport annuel de l'organisation<sup>148</sup>.

117. Dans son rapport « Mesurer la société de l'information de 2017 », l'UIT présente ses conclusions concernant 11 indicateurs relatifs à l'accès aux TIC, à leur utilisation et aux compétences regroupés dans l'Indice d'accès au numérique, outil de mesure complet permettant de procéder à des comparaisons internationales sur l'évolution vers la société de l'information. Pour la première fois, ce rapport contient des informations détaillées sur l'accès aux TIC et leur utilisation dans 176 économies, qui ont presque toutes vu leur indice progresser entre 2016 et 2017<sup>149</sup>.

118. Dans leur version révisée pour 2018, les indicateurs de l'Indice d'accès au numérique ont été adoptés lors du Colloque de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, consacré au rôle des données dans l'élaboration de politiques publiques propices à un climat d'investissement sain, à l'utilisation des mégadonnées aux fins du suivi de l'évolution vers la société de l'information, ainsi qu'à l'utilisation des données intelligentes pour des villes intelligentes et durables<sup>150</sup>.

119. Sur la base d'enquêtes auprès des ménages, Research ICT Africa, LIRNEasia et Dirsi ont mené des recherches approfondies sur l'accès aux TIC et leur utilisation dans les pays en développement<sup>151</sup>. La Global System for Mobile Communications Association a publié des données sur l'étendue de l'accès aux services mobiles et de leur utilisation.

120. La CNUCED a piloté une enquête type destinée à mesurer le niveau des exportations de services numériques et de services tributaires des technologies numériques<sup>152</sup>, tandis que l'OCDE a étudié la possibilité de mettre au point des paramètres pour mesurer le volume du commerce numérique<sup>153</sup>. L'UNESCO a poursuivi ses travaux visant à établir des indicateurs de l'universalité de l'Internet (voir ci-dessus)<sup>154</sup>.

<sup>145</sup> [https://www.giswatch.org/sites/default/files/giswatch17\\_web.pdf](https://www.giswatch.org/sites/default/files/giswatch17_web.pdf).

<sup>146</sup> <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/14826ict.pdf>.

<sup>147</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/ICTFactsFigures2017.pdf>.

<sup>148</sup> <https://www.itu.int/en/annual-report-2016/goals/Pages/default.aspx> ;  
<https://www.itu.int/en/connect2020/Pages/default.aspx>.

<sup>149</sup> [https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2017/MISR2017\\_Volume1.pdf](https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2017/MISR2017_Volume1.pdf).

<sup>150</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/events/wtis2017/default.aspx>.

<sup>151</sup> [https://researchictafrica.net/wp/wp-content/uploads/2018/01/AfterAccess\\_IGF2017-1-2.pdf](https://researchictafrica.net/wp/wp-content/uploads/2018/01/AfterAccess_IGF2017-1-2.pdf).

<sup>152</sup> [http://unctad.org/meetings/es/Contribution/dtl\\_eWeek2017c04-oecd\\_en.pdf](http://unctad.org/meetings/es/Contribution/dtl_eWeek2017c04-oecd_en.pdf).

<sup>153</sup> [https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/tn\\_unctad\\_ict4d03\\_en.pdf](https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/tn_unctad_ict4d03_en.pdf).

<sup>154</sup> <https://fr.unesco.org/feedback/indicateurs-universalite-internet-consultation-ligne-phase-ii>.

## IV. Conclusions et suggestions

121. L'accès aux TIC, leur utilisation et leur champ d'application n'ont cessé de croître, mais il reste beaucoup à faire pour atteindre les objectifs arrêtés au niveau international que sont la connectivité pour tous et la maximisation de la contribution des TIC au développement durable.

122. Les progrès accomplis sur la voie de l'inclusion dans la société de l'information restent très inégaux. De nombreuses personnes, en particulier dans les pays à faible revenu, ne parviennent pas à tirer parti des TIC parce que la connectivité y est insuffisante, les coûts y sont élevés et les compétences nécessaires font défaut. Ces handicaps vont vraisemblablement s'accroître à mesure que le rythme de l'innovation technologique s'intensifiera. La coopération internationale multipartite s'impose pour remédier au problème, mais aussi pour relever des défis tels que celui de la cybersécurité, faute de quoi le public perdra confiance dans Internet et les services en ligne, compromettant ainsi leur exploitation au service du développement.

123. Depuis le SMSI, de nombreux faits nouveaux se sont produits dans le domaine des TIC et leurs effets sur l'économie et les sociétés évoluent sans cesse. La nature de la société de l'information change constamment, à mesure que de nouvelles technologies émergent et que de nouvelles applications voient le jour. Il est largement admis qu'une nouvelle vague d'innovation technologique sera sans doute porteuse de modifications bien plus profondes de nos modèles économiques et de nos sociétés. Les pays, les entreprises et les personnes qui investissent dans l'infrastructure et les capacités requises pour tirer parti de ces nouvelles technologies vont probablement gagner en compétitivité sur les marchés mondiaux. En revanche, ceux qui ne peuvent en faire autant faute de ressources seront vraisemblablement désavantagés. La qualité de l'infrastructure sera d'une importance cruciale pour l'exploitation de nombreuses nouvelles technologies, surtout de celles qui nécessitent une connexion en temps réel. Les gouvernements et les autres parties prenantes peuvent cependant aussi améliorer les perspectives de progrès économique et social par une sélection judicieuse des méthodes d'action et des plans de mise en œuvre.

124. Dans de nombreux pays, la société de l'information n'est plus une vision d'avenir, mais une réalité. Elle a déjà eu des effets considérables sur les interactions entre les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens, ainsi que sur le droit à l'information et sur les structures économiques. S'ils ne sont pas encore universels, ces effets se font de plus en plus sentir dans tous les pays et les technologies naissantes les amplifieront davantage. Ils soulèvent des enjeux en matière de gouvernance tant nationale qu'internationale, notamment en ce qui concerne la réglementation des marchés en ligne, le rôle et les responsabilités des entreprises mondialisées, ainsi que les liens entre les différentes juridictions nationales. Le dialogue international sur ces questions se poursuivra et s'intensifiera au cours des prochaines années.

125. Les textes issus du SMSI énoncent les principes que la communauté internationale devrait appliquer pour édifier une société de l'information à dimension humaine, ouverte à tous, privilégiant le développement<sup>155</sup> et contribuant aux trois piliers du développement durable que sont la prospérité économique, l'équité sociale et la durabilité environnementale. Ces principes ont été réaffirmés par l'Assemblée générale en 2015. Il appartient à la communauté internationale et à toutes les parties prenantes de les promouvoir sans discontinuer pour favoriser les objectifs de développement dans un contexte d'évolution rapide et imprévisible des technologies.

---

<sup>155</sup> WSIS-03/GENEVA/DOC/4-E.